



Conseil municipal de Luitré-Dompierre  
Mairie de Luitré-Dompierre  
14 Rue de Normandie  
35133 Luitré-Dompierre

Fougères le 01/08/2022

**Objet : Projet de centrale photovoltaïque - Site du Haut Montbelleux**

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les membres du conseil municipal,

En tant qu'organisation politique majeure en France et dans la région Bretagne, nous suivons avec le plus grand intérêt les projets touchant au patrimoine environnemental de notre territoire. A ce titre, nous nous sommes donc intéressés de très près au projet d'installation d'une **centrale photovoltaïque** sur l'ancien site minier situé au lieu-dit "Le Haut Montbelleux" que porte votre commune et pour lequel **votre conseil à décidé d'émettre un avis favorable** sur l'opportunité de ce projet dans sa session du 16/09/2021.

Le projet, tel qu'il est présenté, prévoit l'**abattage des 6 hectares de forêt du bois de Montbelleux**. Cet abattage serait **un acte anti-écologique grave** allant à l'**encontre des objectifs prévus dans le cadre du Plan Climat Air Énergie territorial** mis en place par Fougères Agglomération.

Conscient que **notre territoire doit se doter de systèmes de production d'énergie renouvelable** tels que le photovoltaïque et l'éolien, nous ne sommes pas opposés par principe à ce type de projet. Cependant, **cela ne peut se faire au prix d'hectares de zones naturelles** indispensables pour lutter contre le réchauffement climatique et ses effets.

Nous tenons à vous rappeler que le PCAET voté par Fougères Agglomération prévoit dans son axe 6 la volonté "d'intégrer l'adaptation au changement climatique et l'amélioration de la qualité de l'air dans l'aménagement du territoire **en veillant à la préservation des ressources naturelles**". Cet axe porte l'objectif stratégique de "préserver les écosystèmes naturels et semi naturels".

En validant un projet qui prévoit la destruction de **6 hectares de forêt classés EBC "à maintenir et préserver strictement"** selon le PLU 2014, **indispensable à la captation du carbone dans l'air et favorisant la captation de l'eau dans les sols**, vous allez non seulement à l'encontre du plan mis en place par l'agglomération pour lutter contre le réchauffement climatique et ses effets, mais vous allez également **nuire à la qualité**

**environnementale de votre commune et mettre en danger la santé de vos administré.e.s.**

Ainsi, au nom de notre organisation politique dont le candidat à reçu près de 3 800 suffrages lors du 1er tour de la dernière élection présidentielle et membre de la coalition NUPES (Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale) présente au second tour de l'élection législative dans notre circonscription et représentant près de 23% des sièges à l'Assemblée Nationale, **nous vous demandons de renoncer à l'abattage des 6 hectares de forêt du bois de Montbelleux** dans le cadre de votre projet de centrale photovoltaïque.

Vous remerciant de la réponse que vous voudrez bien apporter à notre demande ainsi qu'aux arguments qui l'accompagnent, veuillez recevoir mesdames, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le groupe Local Europe Écologie Les Verts dans le Pays de Fougères  
paysdefougeres@eelv.bzh